

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 27 juin 2012

L'ouverture à la concurrence des services ferroviaires régionaux de voyageurs

Déclaration du groupe de l'agriculture

Le groupe de l'agriculture se félicite que le CESE ait su se saisir de la question de l'ouverture à la concurrence des services régionaux de voyageurs. Le travail mené, conjointement par les deux sections, a été une réussite. Les textes élaborés de part et d'autre se sont très utilement complétés. Même s'ils présentent des orientations parfois différentes, notamment sur les questions d'expérimentation, ils sont d'une très grande qualité, tant sur la forme que sur le fond. Les experts auditionnés ont apporté une matière essentielle et la connaissance très fine des rapporteurs sur le sujet nous permet de présenter un avis tout à fait remarquable.

Pour le groupe de l'agriculture, le sujet est d'importance tant la desserte des territoires reste pour nous vitale. Il est d'ailleurs précisé dans l'avis que le développement du transport ferroviaire est un enjeu pour la compétitivité et l'accessibilité territoriale ainsi que pour la mobilité des personnes. Nous souscrivons pleinement à cette affirmation.

Toutefois, il nous paraît essentiel de préciser que ce développement doit se faire en bonne intelligence avec les autres acteurs du territoire. En effet, l'implantation des ouvrages nécessaires au transport ferroviaire est un usage parmi d'autres de la ressource foncière. Il importe de tenir compte, de manière équilibrée, de tous les usages du foncier et en particulier de préserver les terres agricoles.

Nous partageons par ailleurs le constat émis sur le fonctionnement du fret ferroviaire. Lors des épisodes de sécheresses, les agriculteurs se sont organisés pour acheminer le fourrage manquant dans certaines régions. Les difficultés ont été parfois très importantes et nous avons pu mesurer, très concrètement, certains dysfonctionnements. Il est donc important que l'organisation de la concurrence pour le transport des voyageurs soit mise en place en évitant de renouveler les erreurs commises pour le fret.

Enfin, le groupe de l'agriculture a apprécié l'approche mesurée, équilibrée et ouverte adoptée par les rapporteurs dans leurs développements concernant le cadre social. Les propositions sont des propositions d'action qui, en faisant bien comprendre les enjeux, ne ferment aucune possibilité et laissent ainsi beaucoup de latitude aux négociateurs.

Le groupe de l'agriculture s'est prononcé en faveur de l'avis.